

Nombre de membres

Afférents à la commission	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	11

Séance du 06 septembre 2022

L'an deux mille vingt-et-deux et le six septembre, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy GIRARD, Maire.

Date de la convocation :

31 août 2022

Date d'affichage :

31 août 2022

Objet de la délibération :

Choix de l'opérateur pour la prise en charge du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur bâtiment communal.

Présents : M. Guy GIRARD, M. Gérard BROCHIER, M. Serge SAËS, Mme LIMET Jacqueline, Mme Martine APPOLONI, Mme Marguerite EESSES, Mme Sandrine ESPOSITO, M. Patrice JUILLIEN, M. Rémi MICHEL, Mme Karine PAULEAU, M. Sylvain PERSON.

M. Sylvain PERSON a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'en date du 14 juillet 2022 la Commune a reçu de la SCIC CIBRAV, un courrier de Manifestation Spontanée d'Intérêt pour la mise en place d'une installation de production d'énergie solaire par panneaux photovoltaïques sur la toiture du futur Mas de l'Arbonne, qu'en date du 4 août 2022, suite à ce courrier la Commune a réalisé une mise en concurrence suite à Manifestation d'Intérêt Spontané dont l'échéance était placée au 31 août 2022 à 12h00, et que la Commune n'a reçu aucune autre Manifestation d'Intérêt.

Délibération n°2022-09-50

Le Conseil constate qu'au terme de cette Mise en Concurrence, seule la SCIC CIBRAV, sise à 84410 BEDOIN, s'est positionnée, que sa proposition est conforme aux exigences exprimées dans la Mise en Concurrence et que la Commune ne dispose que de sa seule proposition.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le choix de la société SCIC CIBRAV comme opérateur pour l'installation et la production d'énergie solaire par panneaux photovoltaïques sur la toiture du futur Mas de l'Arbonne.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une promesse de bail emphytéotique de 20 ans avec la SCIC CIBRAV.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Pour copie certifiée conforme,

A Crillon Le Brave, le 07 septembre 2022

Le secrétaire,
Sylvain PERSON



Le Maire,
Guy GIRARD

